

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit à l'Infolettre de la PEIDD.
Pour se désinscrire [suivre ce lien](#).



Plateforme d'Information Drogues et Dépendances La Réunion - Mayotte

Portée par  SAOME
Santé Addictions Outre-Mer



Infolettre mensuelle

Février 2021 - Infolettre n° 113



Etudes et observations

Rapport sur la réduction des risques et des dommages liés à l'alcool en France (RdRDA). Actions Addictions. Janvier 2021

[En savoir plus](#)

Podcast « Le nouveau visage des jeux en ligne ». Equipe de recherche Habitudes de vie Et Recherches Multidisciplinaires (HERMES). 2020 - 2021

[En savoir plus](#)

Replay de la Web Conférence « Actualité des conduites addictives : évolution des usages et réponses à privilégier pour créer des environnements protecteurs par milieu de vie ». Université d'été francophone en santé publique du 20 janvier 2021

[En savoir plus](#)



Prise en charge sanitaire et sociale

Guide Repère(s) Santé et Travail : Intervenir sur les usages de psychotropes et les addictions des professionnels. Fédération Addiction. Janvier 2021

[En savoir plus](#)

Guide et flyer « Evolution des pratiques en ELSA, en intra et en extrahospitalier ». Fédération Addiction et ELSA France. Janvier 2021

[En savoir plus](#)

La prévention des addictions et la réduction des risques et des dommages liés aux conduites addictives en ESSMS - Recommandation de bonnes pratiques. Note de cadrage. HAS. Octobre 2020

[En savoir plus](#)

Replay du Webinaire « Douleur & Addiction ». GRRITA, du lundi 14 décembre 2020.

[En savoir plus](#)



Initiatives en régions



974 La Réunion

9e édition - Réunion du Collectif de RDRD en milieux Festifs - 974. Le 25 février 2021

[En savoir plus](#)

2e Journée de Valorisation de la recherche. IRTS La Réunion. Le 26 février 2021

[En savoir plus](#)

Formation « Premiers Secours en Santé Mentale standard ». Associations Spirée et SOS Solitude. Les 25 et 26 février ou le 01 et 02 mars 2021

[En savoir plus](#)

Formation « Conditions d'efficacité des interventions en prévention des addictions ». SAOME. 1 session dans l'Ouest et 1 dans l'Est. Sur 2.5 jours. En avril et en mai 2021. Candidatures jusqu'au 28 février 2021

[En savoir plus](#)

Save the date : événements en lien avec le RESPADD en avril 2021

[En savoir plus](#)

MAIS AUSSI...

Les structures d'Addictologie recrutent

[En savoir plus](#)

Groupes de réflexion sur la thématique des relations hommes/femmes « Les hommes parlent aux hommes ». CEVIF. 2021

[En savoir plus](#)

Replay du Webinaire La Réunion du 11 décembre 2020 sur les jeux d'argent et de hasard. Fédération Addiction

[En savoir plus](#)



976 Mayotte

Appel à projets du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance & de la Radicalisation. Préfecture de Mayotte. Jusqu'au 28 février 2021

[En savoir plus](#)

Appel à projet 2021 du plan départemental d'actions Sécurité Routière. Préfecture de Mayotte. Jusqu'au 10 mars 2021

[En savoir plus](#)

Appel à projets 2021 Fonds de Développement Social (FDS). Préfecture et Département de Mayotte. Jusqu'au 31 mars 2021

[En savoir plus](#)

MAIS AUSSI...

Programme de soutien aux familles et à la parentalité. Mlézi Maoré. Présentation du programme 2021 en vidéo

[En savoir plus](#)



Focus

Travail, santé et usages de psychotropes des professionnels Comprendre & agir



Une évolution du monde du travail marqué par l'intensification...

« Les consommations de produits, licites ou illicites, ne concernent pas que les personnes en marge de la société. »

« Les actifs - employeurs, salariés, fonctionnaires, libéraux, artisans, apprentis - consomment des psychotropes. Ils recourent aux effets calmants, stimulants, sociaux, hédoniques, de l'alcool, du tabac, du café, des opioïdes, des

anxiolytiques, des antidépresseurs, du cannabis, des amphétamines, pour des raisons privées et pour soutenir leur travail ou se remettre de ses effets dans leur corps, leur psychisme, leur vie. »

« Depuis son origine, la Fédération Addiction, explore le thème de la santé et du travail, les **différentes manières d'intervenir en milieu de travail, leurs intérêts et leurs limites.**

- Comment comprendre que les usages de produits se renforcent ou s'initient dans le milieu professionnel ?
- Comment comprendre et analyser les risques et les bénéfices de ces pratiques pour le travail ? Comment les entreprises agissent-elles sur ces consommations, leurs déterminants et leur sens professionnel ?
- Comment les structures d'addictologie, les services de santé au travail, les soignants et les préventeurs, interviennent-ils à leurs côtés ? Comment agir sur les liens entre conduites addictives et travail ? Quels modèles d'intervention mobilisent-ils ? »



Source : [guide Repère\(s\) « Santé et Travail : intervenir sur les usages de psychotropes et les addictions des professionnels »](#) (Fédération Addiction et association Additra),

Ce guide propose une **aide à la réflexion sur les stratégies d'intervention en milieu professionnel.**

A noter : Un [cycle de Webinaires thématiques](#) sera organisé de mars à juin 2021 afin d'accompagner la diffusion du guide et présenter l'analyse organisationnelle au travers de retours d'expérience. ([dossier de presse de la Fédération Addiction](#))

Lutte contre le tabagisme à La Réunion - priorité régionale



A La Réunion, 25% de la population de 15 à 75 ans fument du tabac quotidiennement, dont 60 % sont de « gros fumeurs » (au moins dix cigarettes par jour).

Les trois quarts des fumeurs ont déjà essayé d'arrêter de fumer volontairement pendant une semaine et se sont confrontés à un échec de sevrage. **65 % des fumeurs quotidiens souhaitent arrêter de fumer.**

Le **tabagisme actif** est la **première cause de mortalité évitable en France** avec, parmi les conséquences, plus de 73 000 morts chaque année. Le taux de décès liés à cet usage est 1.5 fois plus élevé à La Réunion, avec 560 décès en moyenne par an, directement liés au tabac (période 2012- 2014 - [Baromètre santé DOM 2014](#)).

La **lutte contre le tabagisme à La Réunion** est une **priorité régionale** pour laquelle l'ARS a engagé un programme régional de réduction du tabagisme.

Tabagisme en milieu professionnel - focus sur le projet de « Label Entreprise sans tabac » à La Réunion



Au-delà des problèmes pour la santé, le tabagisme peut également générer des surcoûts pour les employeurs et altérer le climat social de l'entreprise.

Face à ce problème de santé publique et au coût social causés par le tabagisme actif et passif, le [plan cancer](#), lancé en mars 2003, vise à « **développer un label “entreprise sans tabac”** parrainé par les ministères du travail et de la santé, distinguant les entreprises qui font une démarche d’interdiction totale du tabac sur les lieux de travail. » Une autre mesure du plan vise à « **mieux associer les services de santé au travail à la lutte contre le tabac en milieu professionnel** » notamment en mettant en place ce label.

A ce jour, seul le [label « Lieu de santé sans tabac »](#) existe, élaboré par le **RESPADD**, garantissant l’engagement fort et pérenne de chaque établissement de santé en matière de prévention du tabagisme et de prise en charge des fumeurs (patients, professionnels et ensemble du public présent dans l’établissement).



L’association interprofessionnelle de santé au travail INTERMETRA a pour projet d’adapter ce label au monde de l’entreprise, en créant le « Label Entreprise sans tabac ».

Financée à cet effet par l’ARS de La Réunion (sur le Fonds Addictions 2019) de 2020 à 2022, INTERMETRA vise à :

- Créer ce label, en lien avec un comité de pilotage et l’obtenir pour son compte,
- Promouvoir la démarche, dans le réseau de ses adhérents volontaires :
 - auprès d’établissement(s) de santé pour « Lieu de santé sans tabac » (sous la coordination nationale du RESPADD)
 - auprès des entreprises pour « Entreprise sans tabac ».

A cet effet, INTERMETRA interviendra en aidant les entreprises volontaires dans la mise en œuvre de cette démarche, en leur apportant la méthodologie, des outils, du matériel et en assurant la première consultation de sevrage tabagique pour les salariés souhaitant arrêter de fumer.

Il s’agira de modifier les pratiques professionnelles et de valoriser les entreprises s’inscrivant dans des actions de soutien de leurs salariés souhaitant arrêter de fumer.

Cette démarche impliquera l’ensemble des salariés, à chaque étape du processus : consultation, mise en place de groupes de travail, plan d’action, information et pédagogie, rédaction d’une charte de prévention du tabagisme...

Il s’agit d’un projet sur le long terme, qui doit se mener par étapes pour réussir.

Le [guide « Pas à pas, Entreprise sans tabac »](#) (INPES) s’adresse à l’ensemble des entreprises et des administrations, afin de les aider à mettre en œuvre cette dynamique.

En savoir plus sur le « lieu de santé sans tabac » à La Réunion : consulter le focus de l’[infolettre de décembre 2019](#).



Agenda national et international

« Opioides : que savoir ? » - Les Rendez-vous de la Coreadd. En ligne. Le 23 février 2021

[En savoir plus](#)

Webinaire #1 - Justice restaurative et Code de la justice pénale des mineurs. IFJR. Le 08 mars 2021

[En savoir plus](#)

Appel à projets de recherche pour lutter contre les usages et les addictions aux substances psychoactives. INCa et IReSP. Jusqu’au 09 mars 2021

[En savoir plus](#)

Appel à projets 2021 « Prévention des conduites addictives à l’échelle d’un territoire » à destination des communes et intercommunalités. MILDECA. Jusqu’au 1er avril 2021

[En savoir plus](#)

Appel à projets de l’INCa « Soutien aux études, expérimentations et actions visant à mieux intégrer la prévention, le dépistage et la détection précoce des cancers dans les parcours de santé et de soins » (DEPREV). Jusqu’au 22 avril 2021

[En savoir plus](#)



Vous aussi

Vous pouvez consulter les [lettres d'information déjà publiées](#).

Vous souhaitez annoncer un événement (formation, journée de prévention, colloque...) ou faire partager le bilan d'une action en lien avec une addiction ou le trafic de drogues : pour une parution dans une prochaine Infolettre, transmettez-nous vos informations avant le 5 de chaque mois par mail à : peidd@saome.fr.



SAOME
115 C allée de Montaignac
97427 ETANG-SALE-LES-HAUTS
REUNION
Tél: 0262 22 10 04



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur SAOME.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue

© 2021 SAOME